

Commission Formation

Réunion du 12 novembre 2022

Président : Alain CRESSON

Présents : Madame Mélanie SCHMIDT, et Messieurs Philippe FOURE, Aurélien HAMEL, Didier DUTILLEUX, Clément VACOSSIN.

Assistent : Messieurs Wilfried LECLERCQ (Directeur) et Pierrick SAUVAL (Alternant).

Présentation et bilan

Après un tour de table de présentation de chacun des participants, Alain transmet la parole à Pierrick pour effectuer un bilan succinct du questionnaire envoyé aux clubs.

Un retour de la part de 58 clubs sur 174 actifs, soit un tiers des clubs.

4 formations ont été proposées sur un format de 2h00 dont voici le retour au 10/11/22 :

1/ Formation concernant les formalités administratives (engagements, inscriptions en formation, Portail clubs, réserves etc...)

- 36 clubs intéressés
- Répartition équivalente sur décembre/janvier/février
- Créneaux retenus le samedi et soirée

2/ Formation concernant la réglementation en matière disciplinaire (barème, rapports, appel, us et coutumes, habitudes à adopter)

- 30 clubs intéressés
- Répartition équivalente sur décembre/janvier/février
- Créneaux retenus le samedi et soirée

3/ Formation concernant la gestion des FMI, les licences et Footclubs :

- 31 clubs intéressés
- Répartition équivalente sur décembre/janvier/février
- Créneaux retenus le samedi et soirée

4/ Formation sur le rôle et responsabilités des membres du bureau (Président, Secrétaire et Trésorier)

- 21 clubs intéressés
- Répartition équivalente sur décembre/janvier/février
- Créneaux retenus le samedi et soirée

30 clubs possèdent une salle, 21 peuvent mettre à disposition du DSF pour les formations, avec des capacités différentes :

- 12 places : 4
- 16 places : 6
- 20 places ou plus : 11

Les formations que les clubs souhaitent recevoir sont quasi identiques sur chaque module.

Problématique, constat, propositions

Il s'avère que le turn-over au sein des membres du bureau des clubs est assez élevé depuis quelques années et cela pose un problème concernant la maîtrise des règlements et des modalités administratives. Parfois c'est justement l'inverse avec un bureau en place depuis de longues années mais qui ne suit pas les évolutions réglementaires.

A cela s'ajoute l'informatisation de plus en plus importante au niveau amateur, que tous ne maîtrisent pas.

Sachant que les bénévoles sont de plus en plus sollicités, alors que leur nombre diminue, ce sont bien souvent les mêmes personnes qui assistent aux différentes réunions mises en place par les instances. Sans pour autant diffuser aux différents intéressés. Les formations actuellement proposées dans le PFFD sont d'une durée de 4 ou 8h, soit en journée ou demi-journée, et ce format peut éventuellement être un frein pour les participants, et ne convient pas à tous.

C'est dans cette optique que la Commission a proposé aux clubs de mettre en place 4 formations ciblées, avec un format court sous forme d'interaction avec les participants, sur des créneaux voulus par les clubs, et pendant la trêve hivernale.

La volonté est de créer un socle commun, maîtrisé par chacun, permettant ainsi de réaliser plusieurs formations sur différents lieux en même temps.

Le retour des premières réunions permettra d'enrichir chaque formation, et de cibler encore plus les besoins et attentes des clubs.

Il est ensuite fait un tour d'horizon sur les items à aborder par formation tout en rappelant que toutes les informations diffusées sont en ligne sur le site internet du District, de la LFHF et de la FFF. L'idée sera donc d'initier également les participants à la maîtrise des outils en sa possession afin qu'ils sachent où chercher selon leurs besoins.

Les formations Proposées

1/ Formation concernant les formalités administratives (engagements, inscriptions en formation, Portail clubs, réserves etc..)

Contenu :

1. Présentation du site internet du DSF
2. Coordonnées des membres du bureau apparentes sur site
3. Correspondances signées par un licencié, avec adresse mail officielle
4. La déclaration de sinistre (accident/blessures dans les 5 jours)
5. La réserve et sa confirmation
6. La réclamation
7. Les appels affaires générales (qui, quand, comment)
8. Les démarches via VDC sur Footclubs (inactivité, changement de nom, ententes, groupement)

9. Portail clubs et inscriptions en formation
10. FAFA
11. LABEL
12. Demande de classements installations (terrains et éclairage)

2/ Formation concernant la réglementation en matière disciplinaire (barème, rapports, appel, us et coutumes, habitudes à adopter)

Contenu :

1. Présentation du site internet du DSF
2. L'arbitrage en cas d'absence de central officiel
3. Le barème disciplinaire et ses spécificités (faute grossière à acte de brutalité)
 - Le Règlement Particulier en vigueur
 - Les particularités du DSF
4. L'exclusion et ses conséquences (habitude de faire des rapports systématiquement)
 - Le rouge direct
 - Le 3^{ème} jaune
5. Les demandes de rapport (comment les voir)
6. L'appel, son formalisme et son intérêt (prendre connaissance du dossier au préalable)
7. Le joueurs et son compte FFF
8. Questions diverses d'ordre générale

3/ Formation concernant la gestion des FMI, les licences et Footclubs :

Contenu :

1. La FMI (accès, préparation FMI, clôture et transmission)
2. Les licences (dématérialisée ou non, données à vérifier avant envoi, délai de qualification, mutations)
3. Footclubs (son utilisation, ses possibilités, les notifications)
4. Questions diverses

Cet item est modulable et adaptable au public en présence

4/ Formation sur le rôle et responsabilités des membres du bureau (Président, Secrétaire et Trésorier)

Contenu :

1. Le Président :
 - suivi du club, mise en place de réunions pour diffuser les informations,
 - responsabilités, droits en cas de convocation du club (juridique, appel, éthique, etc...)
 - sensibilisation des licenciés quant aux réseaux sociaux et leur contenu,
 - sensibilisation sur les assurances complémentaires proposées aux licenciés (AG et réunion),
 - les réunions/formations des instances (présence facultative et obligatoire).
2. Le Secrétaire :
 - Réception des correspondances des instances,
 - Envoi des engagements dans les délais,
 - diffusion des informations aux dirigeants, éducateurs, licenciés (affichage, FB, site internet),
 - Formalisme en cas de sollicitation du DSF (anonymat, adresse mail officielle),
 - déclaration de sinistre (accident/blessures dans les 5 jours).
3. Le Trésorier
 - dates à retenir, habitudes de règlement du solde,
 - attention aux sollicitations LFHF pour la possibilité de saisir les licences,
 - paiement par virement attention aux annotations et précisions à ne pas oublier (N° ou nom club),
 - les assurances complémentaires (installations, RC, etc...).
4. Questions diverses

Il est proposé d'établir un calendrier par fonction des habitudes à prendre avec les tâches de chacun.

L'animation de la formation

Il est adopté que chaque formation débutera par un questionnement des participants sur leurs attentes liées à la formation concernées.

Ce qui permettra de valider notre contenu ou de l'étoffer, mais également de l'affiner et l'adapter le jour J.

Ensuite, chaque formation sera réalisée avec l'appui d'un diaporama dont la réalisation est confiée comme suit :

- Les Formalités Administratives : Wilfried LECLERCQ
- La Règlementation Disciplinaire : Didier DUTILLEUX
- Gestion FMI, les licences et Footclubs : Alain CRESSON avec mise à jour par Pierrick SAUVAL
- Les rôles et missions des membres du bureau : Philippe FOURE

Chacun devra proposer son travail lors de la prochaine réunion le 30/11/22 à 18h00.

Entre le temps, les échanges entre membres doivent permettre d'arriver à un document d'appui quasi finalisé pour cette réunion.

A l'issue de chaque section, Pierrick se chargera de transmettre aux clubs l'ensemble des documents d'appoints par mail avec en supplément :

- Les adresses mails pour les correspondances en District et Ligue,
- Les lien internet pour accéder aux contenus abordés,
- Une explication de l'organisation du site internet du DSF,
- Les Règlements Généraux de la FFF,
- Les Règlements Particuliers de la LFHF,
- Le lien d'accès aux différents règlements du DSF.

Une formation test se déroulera le 10 décembre 2022 au matin à Oisemont sous la houlette d'Alain CRESSON, l'ensemble des membres de la Commission sont donc sollicités afin de participer et d'assister à cette première sous ce nouveau format.

Divers

Dans le questionnaire, était également abordé les besoins des clubs qui n'étaient pas abordés dans nos 4 propositions. Il en ressort de façon répétée les points suivants :

- La réalisation des dossiers FAFA,
- Les aides financières pour les clubs,
- La création du compte asso,
- Une formation supplémentaires d'arbitres de club (auxiliaires et assistant D2) durant l'hiver,
- Le portail club et les inscriptions en formation de cadre.

Hormis la formation d'arbitres auxiliaires, les autres thème peuvent aborder sous forme de fiche type, ou vidéo (tuto), qui seront mis disposition des clubs sur le site du DSF, mais également transmises aux participants à l'issue des sessions de formations.

Clément précise qu'il a d'ailleurs déjà réalisé un tuto pour l'inscription des éducateurs aux formations de cadre.

Clément sera donc sollicité pour réaliser les différentes fiches ou tuto.

La prochaine réunion est fixée au 30/11/22 à 18h30.

L'ordre du jour sera le suivant :

- Validation des contenus et supports de formations,
- Sollicitations des clubs pour l'accueil des formations,
- Etablissement du calendrier des formations de décembre 2022 à février 2023.

Le Président : Alain CRESSON

Le Secrétaire de séance : Wilfried LECLERCQ

Le Président de la Commission, Alain CRESSON

